

que l'archevêque de Mayence accomplit les cérémonies : Bernouard s'y étant opposé, l'impératrice Théophanie supplia le prélat de permettre qu'au moins Villegise lui fût adjoint dans cette circonstance; et l'on vit alors pour la première fois deux prélats, revêtus de leurs ornements épiscopaux, assis de chaque côté d'un même autel. Cependant l'évêque demanda au prince, qui était présent, s'il consentait à ratifier l'engagement de sa sœur, quoiqu'il eût lieu irrégulièrement, il somma la princesse de lui promettre obéissance à lui et à ses successeurs, attendu que son métropolitain n'avait aucun droit dans cette Église.

Sophie, qui se regardait plutôt comme la sœur de l'empereur que comme religieuse, sortit du monastère sans la permission de l'abbesse, et vécut à la cour d'Allemagne, où elle se livra à des intrigues amoureuses. Bernouard l'avertit alors de rentrer dans son couvent; mais celle-ci, dédaignant ses remontrances, refusa de l'écouter, et se plaça sous la protection de Villegise, prétendant que c'était de lui qu'elle avait reçu le voile, et qu'elle ne dépendait nullement du prélat d'Hildesheim.

Néanmoins le scandale de ses amours et de ses accouchements obligea l'empereur à la faire rentrer à l'abbaye de Gandesem; furieuse alors contre le prélat qu'elle regardait comme l'auteur de sa disgrâce, elle répandit le désordre parmi les religieuses, les excita à la révolte; enfin, le jour d'une dédicace solennelle, elles lui refusèrent l'entrée du monastère, et appelèrent encore l'archevêque de Mayence pour accomplir cette cérémonie. Villegise fut arrêté dans son voyage par ses suffragants, qui le supplièrent de ne point

enfreindre les canons de l'Église; et Henri, duc de Bavière, engagea Bernouard à réclamer immédiatement auprès de l'empereur et à la cour de Rome contre les prétentions des religieuses.

Sylvestre II désirant rétablir la paix dans l'Église, assembla un concile auquel assistèrent tous les laïques et les clercs élevés en dignité: après la bénédiction du saint-père et la lecture de l'Évangile, la parole fut accordée à Bernouard, qui accusa son métropolitain d'avoir tenu un synode dans le monastère de Gandesem, au mépris des règles qui plaçaient les religieuses sous sa juridiction. Le pontife demanda à l'assemblée si l'on devait considérer comme régulière une réunion convoquée par le chef du clergé de Mayence dans une abbaye dépendante des évêques d'Hildesheim. Les Pères répondirent tous ensemble que ce synode était irrégulier, et que l'on devait rejeter, selon les canons, les décisions qui avaient été prises. Alors le pape se leva et prononça ce jugement: « Par l'autorité des Apôtres et des Pères, nous cassons » ce qui en l'absence de notre frère Bernouard a été fait » dans son diocèse par Villegise et ses complices. » Il donna le bâton pastoral au prélat qui en avait appelé à sa justice, et lui dit: « Je vous rends, mon frère, et je vous confirme la » possession de Gandesem avec ses dépendances, et je défends à qui que ce soit de vous causer le moindre trouble » ou dommage. »

On écrivit à l'archevêque de Mayence, et un légat fut nommé pour présider en Saxe l'assemblée du clergé dans laquelle devait être entendue la défense de ce prélat. Le concile fut convoqué pour l'année 1001 et Frédéric, prêtre cardinal

de l'Église romaine, Saxon de naissance, fut choisi pour représenter le souverain pontife. Le cardinal se rendit en Allemagne avec une pompeuse ambassade, et suivi d'une foule de domestiques revêtus de livrées étincelantes d'or, pour montrer qu'il représentait le chef de la chrétienté.

L'assemblée se réunit à Polden, le 22 juillet 1001 : Ville-gise, soutenu par les prélats de son parti, excita d'abord une grande rumeur dans le concile; l'envoyé de Sylvestre II, homme d'une rare fermeté, apaisa les murmures, rétablit le silence, et fit lire par l'accusé lui-même la lettre que le saint-père lui adressait. Cette lecture étant terminée, Frédéric s'adressa aux évêques présents pour leur demander leur avis; le métropolitain de Hambourg se prononça en faveur de Bernouard, et conformément au décret rendu par le souverain pontife. A peine achevait-il de parler que les portes de l'église s'ouvrirent, et le synode fut envahi par des laïques qui se précipitèrent les armes à la main en criant : « A mort le diocésain d'Hildesheim et le mandataire de la cour de Rome ! » Malgré l'imminence du danger, ils ne se troublèrent ni l'un ni l'autre; ils haranguèrent les perturbateurs; ils leur montrèrent des troupes nombreuses rassemblées hors de l'église, et qui étaient prêtes à frapper ceux qui oseraient tirer le glaive dans le temple de Dieu.

Cette fermeté arrêta les factieux; néanmoins la séance fut terminée pour ce jour : le lendemain, l'assemblée se réunit de nouveau; mais Villegise ne comparut pas, malgré l'assurance formelle qu'il en avait donnée la veille; et l'on apprit qu'il avait quitté Polden dans la nuit. Le légat l'ayant appelé plusieurs fois inutilement en plein concile, le suspendit de toute

fonction épiscopale comme contumace, et ordonna qu'il comparait au synode qui devait se tenir dans le palais de Latran vers le temps de Noël. De leur côté, l'empereur et Gerbert, indignés du scandale qui avait eu lieu à Polden, commandèrent à tous les évêques d'Allemagne qui avaient pris part à cette affaire de se rendre auprès d'eux, non-seulement pour assister à la réunion convoquée par le cardinal Frédéric, mais encore pour amener à leurs frais les vassaux de leurs diocèses qui devaient suivre le souverain à la guerre.

Plusieurs assemblées s'occupèrent encore de cette querelle entre Villegise et Bernouard; elle finit par s'éteindre d'elle-même, plutôt par l'effet du temps que par l'autorité du pape et des conciles.

L'année suivante, Sylvestre II convoqua un synode dans le palais de Latran, pour juger une autre scène de scandale qui s'était passée en Italie. Le scriniaire, suivant la coutume, ouvrit la séance en s'adressant au saint-père : « Seigneur, » votre abbé de Saint-Pierre près de Pérouse, présent à ce » synode, se plaint du prélat Conon, qui s'est rendu coupable » de violence et de sacrilège en le faisant arracher de l'autel » de votre monastère, et en le faisant chasser de l'abbaye. » Il assure que les bâtiments du couvent ont été livrés au » pillage, et que l'évêque s'est emparé de toutes les richesses » de vos moines. »

Conon répondit : « Sa sainteté m'a confié le siège de Pérouse, et m'a fait jurer que je n'en abandonnerais point » les droits. Or, ce couvent appartient à mon diocèse, et le » pape ne peut revendiquer un privilège particulier pour

» examiner juridiquement cette contestation. » Néanmoins, les Pères déclarèrent que cette église appartenait au souverain pontife; le prélat, pour éviter un châtement plus sévère, consentit à renoncer au monastère de Saint-Pierre en faveur du trône pontifical, et il donna le baiser de paix à son accusateur.

Gerbert était vain, ambitieux, fourbe et cruel : les auteurs racontent comme preuve de sa cruauté, que Gui, vicomte de Limoges, ayant été cité à la cour de Rome par Grimoard, qui l'accusait de l'avoir retenu prisonnier, pour l'obliger à lui abandonner la jouissance de l'abbaye de Brantôme, fut condamné par Sylvestre à être écartelé par deux chevaux indomptés; et il ordonna même qu'avant le supplice Gui serait livré à l'évêque d'Angoulême pour qu'il lui fit subir la torture du feu. Mais celui-ci, touché par les prières de Gui, consentit à oublier les violences dont il avait été victime, et tous deux s'enfuirent en France pour éviter le ressentiment du pape.

Après un pontificat de quatre ans et demi, Gerbert mourut, le 12 mai 1003, dans un âge fort avancé. Ses obsèques furent faites avec toute la pompe qui était due au souverain pontife de l'Église : son éloge a été gravé sur son sépulcre par un de ses successeurs.

Cependant, après sa mort, les accusations de magie se renouvelèrent contre lui : quelques chroniqueurs affirment gravement que Sylvestre avait apporté de Séville un livre abominable, renfermant les formules cabalistiques avec lesquelles il forçait Lucifer à lui obéir, et que l'esprit des ténèbres avait promis au pontife de le garantir de la mort jusqu'au jour où il

célébrerait la messe dans l'église de Jérusalem. Sylvestre, ajoutent-ils, espérait vivre éternellement, parce qu'il avait la résolution de ne jamais entreprendre le pèlerinage de la terre sainte, et il continuait à se livrer à tous les sortilèges les plus condamnables; mais il éprouva bientôt que les promesses du démon sont toujours fallacieuses et perfides. Un jour que le saint-père célébrait le service divin dans la basilique de Sainte-Croix, appelée aussi église de Jérusalem, le diable lui apparut tout à coup sur l'autel, et saisissant le Christ d'or qui décorait la chapelle, il en frappa le pape avec tant de violence, qu'il en mourut au bout de quelques heures.

Avant d'expirer, Sylvestre confessa à ses cardinaux qu'il s'était voué au démon; il leur recommanda de placer son corps sur un chariot attelé de chevaux blancs, et de l'enterrer à la place où s'arrêteraient d'eux-mêmes les coursiers. Cet ordre fut ponctuellement exécuté; et le char s'étant arrêté devant l'église de Latran, ses restes y furent déposés avec la pompe accoutumée. Longtemps après, on assurait à Rome que la veille de la mort des pontifes, on entendait les os de Sylvestre II s'entrechoquer dans sa tombe, et que la pierre de son sépulcre se couvrait d'une sueur sanglante.

Six siècles et demi s'étaient écoulés depuis la mort de ce pape lorsqu'on reconstruisit le temple de Latran : on ouvrit son cercueil, qui était de marbre, et l'on trouva le corps revêtu d'habits pontificaux, la tiare sur le front, les bras en croix. Sylvestre paraissait encore vivant, et répandait une odeur de parfum; mais dès qu'un rayon de lumière vint le frapper, une flamme infernale s'échappa de son corps, et

tout fut réduit en cendres ; il ne resta qu'une croix d'argent et l'anneau pastoral.

Dès lors le tombeau cessa de présenter les mêmes prodiges ; on n'entendit plus les bruits souterrains et lugubres qui avaient tant effrayé les fidèles, et on n'aperçut plus de traces de sang sur le marbre du mausolée ; les prêtres ne manquèrent pas d'expliquer ce changement par un effet de la sorcellerie du pape défunt ou par la disparition du diable, qui depuis six cents ans veillait sur le corps du saint-père. Un historien ecclésiastique, Muratori, qui a écrit sur Sylvestre pour défendre sa mémoire, affirme gravement que ce miracle n'a rien qui doive surprendre, attendu que plusieurs tombeaux des saints qui autrefois laissaient transsuder de l'huile ou de la manne, n'offraient plus de son temps les mêmes prodiges. Cette singulière remarque était faite par Muratori en 1740, c'est-à-dire il y a cent ans à peine !

Le caractère du onzième siècle est remarquable par un mélange de superstitions grossières et de débauches horribles. On s'imaginait alors, tant l'ignorance et la dépravation étaient grandes, que le règne de l'Antechrist approchait ; et l'on interprétait les phénomènes bizarres de la nature comme des présages de l'accomplissement des paroles de l'Apocalypse sur la fin du monde. Les augures et les maléfices pratiqués par le clergé même avaient remplacé les sacrements et les cérémonies ecclésiastiques ; enfin il n'existait ni vertu ni piété dans le monde entier ; et Bérenger dit « que l'Église était une » agrégation de superbes, d'impies et de scélérats, et que la » chaire apostolique était devenue un siège de démons ! »

## JEAN XVII,

147<sup>e</sup> PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN,  
empereurs d'Orient.

ROBERT II,  
roi de France.

L'évêque Sicco succède à Sylvestre II. — Il est intronisé sous le nom de Jean XVII. — Opinions contradictoires sur son origine. — Incertitudes des historiens sur les actions du pape. — Durée de son règne. — Mort du pontife. — Le faux prophète. — Hérésie de Vilgard.

L'évêque Sicco succéda à Sylvestre II ; les circonstances de son élection sont restées complètement ignorées ; nous savons seulement qu'il fut intronisé sous le nom de Jean XVII. Platine assure que la famille de ce pontife était placée dans les derniers rangs de la société ; et le P. Pagi, au contraire, affirme qu'elle était des plus illustres. Les mêmes incertitudes se rencontrent sur le caractère et sur les actions de Sicco. Quelques auteurs prétendent qu'il se montra cruel, vindicatif, avide d'honneurs et de richesses ; d'autres en font un éloge pompeux. Il est difficile d'établir un jugement certain sur des versions aussi contradictoires ; ce qu'on peut dire de mieux fondé, c'est qu'il occupa le saint-siège environ cinq mois ; il mourut au commencement de l'année 1004.

Pendant son pontificat, un moine nommé Leutard s'érigea en prophète pour séduire les simples et leur extorquer de l'argent ; il racontait qu'un jour s'étant endormi dans les